



LE SAVOIR & LE FER

Association pour la mise en valeur du patrimoine minier et métallurgique du Bocage Ornais

En adhérant à l'association Le Savoir & Le Fer vous agissez en faveur de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine lié à l'histoire des forges et des mines de fer du Bocage ornais.

Pour adhérer à l'association Le Savoir & le Fer, il vous suffit de remplir et de nous retourner ce bulletin d'adhésion avec le règlement de votre cotisation (chèque à l'ordre de l'association Le Savoir & Le Fer).

Vous recevrez en retour votre carte d'adhérent. Vous serez informé de l'avancée des projets de l'association via le Bulletin d'information aux adhérents et via notre page facebook. Vous serez informé des réunions, des animations, des chantiers de bénévoles et autres activités de l'association par courrier et/ou par e-mail. Au printemps, l'Assemblée Générale rassemble les membres de l'association pour faire le point sur les actions réalisées dans l'année et préparer les projets à venir.

Les nouveaux membres sont les bienvenus !

BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : n° ____ rue/lieu-dit _____

code postal |__|__|__|__|__| ville _____

Téléphone : fixe ____ . ____ . ____ . ____ . ____ portable ____ . ____ . ____ . ____ . ____

e-mail : _____ @ _____

ADHESION SIMPLE **10 €**

ou

ADHESION "MEMBRE BIENFAITEUR" **30 €** (10 € après réduction fiscale)

(ouvrant droit à réduction fiscale*) **50 €** (17 € après réduction fiscale)

100 € (34 € après réduction fiscale)

Autre : _____ €

** L'association Le Savoir & Le Fer étant reconnu d'intérêt général, les dons et versements à son profit ouvrent droit à réduction d'impôt de 66% du don pour les particuliers et 60% du don pour les entreprises.*

La démarche est simple : dans votre déclaration d'impôt vous indiquez le montant de votre don à la ligne "réduction pour dons à des organismes d'intérêt général", l'association vous fait parvenir avec votre carte d'adhérent un "reçu au titre de don" à conserver pour justifier ce don, si besoin, auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.

Signature :